

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix septembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	28	29
Date de la convocation : 04/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
29	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, CHASSAIN Gaston, ROUSSEAU Gilbert, VERDEME Marylène, BALOT Nicolas, BODEN Marie-Claude, MIGNOT Jean-Marie, LEPETIT Martine, BATIER Jean-François, BARRIERE Danielle, DUGEAY Pascal, GERBAUD Alain, COULAUD Claudette, REYNAUD Christian, GOUVIER Eric, ROBERT Marie-José, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, GRANET Frédérique, ROUBERTIE Laure , NIOSSOBANTOU Dimitri, DUPUY-LEGRAND Céline, BOUTHINAUD Chantal, BUSSIÈRE Pascal, MORIN Julien, MARCOUL-SOULIE Bénédicte, GABOUTY Delphine, NICOT Damien
Représentés : GOUDOUD Catherine représentée par VERDEME Marylène
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, DUGEAY Pascal est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2025_D_052

Objet : Subventions aux associations sportives dans le cadre des trophées du sport Pierre LEPETIT 2025

Monsieur Alain GERBAUD, délégué au sport, informe le Conseil municipal que lors de la cérémonie des trophées du sport, la commune récompense les associations sportives.

Ainsi des lots et des récompenses sont distribués selon les critères définis par une commission qui attribue également des subventions "trophées du sport" pour un montant global de 1950 € répartis ainsi :

Club Sportif Feytiat 1er prix 700,00 €

FCL Gymnastique 2e prix 500,00 €

FCL Course à pied As Legrand 3e prix 350,00 €

Club de basket 4e prix 250,00 €

Club de Judo 5e prix 150,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser la distribution d'un montant de 1950 € de subvention tel que détaillé ci-dessus sous la mention " trophées du sport Pierre LEPETIT".

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le mercredi 10 septembre 2025

Le maire,




Laurent LAFAYE.